SERVICES PERISCOLAIRES

GRILLE TARIFAIRE AU 01/09/2022

(Délibération du 14 décembre 2021)

****

Libellé	Tranche A QF ≤ 560	Tranche B 560<QF≤880	Tranche C 880<QF≤1400	Tranche D QF>1400	Hors commune
Modulation	-25%	-12%	0%	10%	30%
ACCUEIL PÉRISCOLAIRE					
Horaire long Arrivée avant 7h45 Départ après 17h30	1,69 €	1,97 €	2,24 €	2,47 €	2,92 €
Horaire court Arrivée après 7h45 Départ avant 17h30 et garderie du Mercredi midi	1,26 €	1,47 €	1,68 €	1,84 €	2,17 €
MERCREDIS LOISIRS					
Modulation	-25%	-12%	0%	10%	45%
½ journée	3,39 €	3,98 €	4,51 €	4,97 €	6,54 €
Journée	6,67 €	7,83 €	8,88 €	9,78 €	12,89 €
RESTAURANT SCOLAIRE					
Modulation	-25%	-12%	0%	10%	40%
Repas enfants	2,72 €	3,19 €	3,63 €	3,99 €	5,08 €
Repas adultes	6,79 €				

Toute absence en mercredi loisirs et au restaurant scolaire, non justifiée par un certificat médical ou un motif familial grave, entraînera le versement d'une indemnité de désistement égale à 50 % des sommes dues. Justificatifs à envoyer sur l'adresse mail du Portail Famille : portail.famille@louverne.fr

Toute fréquentation des mercredis loisirs et du restaurant scolaire, non précédée d'une inscription dans les délais prescrits, fera l'objet d'une majoration de 50 % du tarif applicable à la famille. Inscription uniquement sur l'espace personnalisé du Portail Famille

LOUVERNÉ, le 31 août 2022
Le Maire,
Sylvie VIELLE

MAIRIE DE LOUVERNE (Mayenne)